

Lettre aux actionnaires de Groupama S.A.

OCTOBRE 2006

Madame, Monsieur,
cher Actionnaire,

Les résultats de Groupama S.A. du premier semestre 2006 sont satisfaisants. Ils se traduisent par un bénéfice de 329 millions d'euros, en progression de + 51,6 % par rapport au 30 juin 2005.

Groupama a confirmé au cours de ce premier semestre 2006 sa capacité à développer des offres commerciales innovantes et performantes ainsi que la qualité de ses services.

À l'international, le Groupe poursuit son développement actif et élargit ses positions sur des marchés à fort potentiel. En Espagne, le Groupe a acquis les filiales du groupe Azur-GMF. En Turquie, Groupama a racheté les sociétés Basak Sigorta et Basak Emeklilik, et devient le sixième assureur du marché turc, qui connaît l'un des plus forts taux de croissance mondiaux. En Grande-Bretagne, Groupama a conforté ses positions dans le domaine de l'assurance santé, grâce à l'acquisition fin 2005 de l'assureur britannique Clinicare, dont l'activité est consolidée pour la première fois sur l'ensemble du semestre.

Groupama S.A. affiche de solides résultats sur l'ensemble de ses activités, avec une hausse de 56,2 % de son résultat opérationnel. Les activités dommages ont fortement contribué à ces performances, alors que les activités vie ont enregistré une croissance élevée mais plus modérée.



> Jean-Luc BAUCHEREL,
Président du Conseil
d'administration
de Groupama S.A.



> Jean AZÉMA,
Directeur général
de Groupama S.A.

En dépit de ces bons résultats opérationnels, la valeur de l'action Groupama S.A. connaît un léger tassement (- 5 %) en raison d'une baisse conjoncturelle des plus-values obligataires, liée à la hausse des taux d'intérêt à long terme sur le semestre. Cette évolution n'altère en aucune façon la structure financière du Groupe.

Les performances sur le premier semestre confortent les assises et les capacités d'action du Groupe. Notre solidité financière, soutenue par la qualité et la pérennité de nos résultats, nous garantit toute la flexibilité nécessaire pour développer une stratégie de croissance rentable et durable.

Je vous prie de croire Madame, Monsieur, cher actionnaire à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jean Azéma

"Groupama S.A. affiche de solides résultats sur l'ensemble de ses activités, avec une hausse de 56,2 % de son résultat opérationnel."

Chiffre d'affaires consolidé : 6,5 milliards d'euros

Le chiffre d'affaires consolidé de Groupama S.A. s'élève à 6,5 milliards d'euros, en hausse de 2,7 % par rapport au premier semestre 2005.

À périmètre et taux de change constants, la progression du chiffre d'affaires s'établit à + 3,9 %.

En données constantes, le chiffre d'affaires assurance en France augmente de 3,4 %, avec une progression de 2,8 % de l'assurance de biens et de responsabilité, et de 4,6 % de l'assurance de personnes.

À l'international, le chiffre d'affaires progresse de 5 %.

Résultat net consolidé : + 329 millions d'euros

Le résultat net consolidé part du groupe s'établit à + 329 millions d'euros au premier semestre 2006, contre + 217 millions d'euros au 30 juin 2005 (+ 51,6 %).

Cette forte progression s'explique essentiellement par les bons résultats enregistrés en assurance dommages avec un ratio combiné net de 100,5 %, en baisse de 1,8 point par rapport au premier semestre 2005.

Toutes les activités opérationnelles du Groupe ont augmenté fortement leur contribution positive au résultat :

Il convient toutefois de rappeler que les résultats semestriels doivent être appréciés et interprétés avec prudence, et ne doivent faire l'objet d'aucune extrapolation sur l'ensemble de l'exercice.

Après avoir enregistré une bonne rentabilité opérationnelle en 2005, Groupama confirme ses performances sur le premier semestre 2006. Dans le contexte actuel, Groupama est confiant pour le second semestre et donc pour les performances de l'année 2006.

(en millions d'euros)	Part du groupe 30 juin 2005	Part du groupe 30 juin 2006
	197	272
Assurance internationale	65	105
Activités financières	10	15
Holdings et autres	- 55	- 63
Résultat net consolidé part du groupe	217	329

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE GROUPAMA S.A. DU 29 JUIN 2006

Modification des statuts de Groupama S.A.

Dans la perspective de l'ouverture du capital, l'Assemblée générale de Groupama S.A. du 29 juin 2006 a adapté ses statuts, afin de permettre au Groupe de réagir plus rapidement en cas d'opportunité d'acquisition sur le marché, tout en sécurisant le contrôle majoritaire de la mutuelle par les caisses régionales. Les principales modifications apportées aux statuts intéressant les actionnaires sont les suivantes :

- **la division du nominal de l'action par quatre**, visant à réduire la valeur unitaire de l'action Groupama S.A., qui était trop élevée par rapport à la pratique observée sur le marché. En effet, la valeur économique de l'action est

comprise actuellement dans une fourchette de l'ordre de 80 à 100 euros, alors que la moyenne de la valeur des actions observée sur le marché se situe plutôt entre 20 et 40 euros ;

- **l'institution d'un droit de vote double**, pour les actionnaires inscrits au nominatif depuis au moins deux ans.

Versement d'un dividende de 1,52 euro par action

L'Assemblée générale a également décidé le versement d'un dividende net par action de 1,52 euro. Ce dividende a été mis en paiement à compter du 30 juin 2006.

Prix de rachat de l'action (calculé à partir de l'évolution de l'actif net consolidé de Groupama S.A., conformément à l'engagement de liquidité)

	Avant division du nominal	Après division du nominal*
Prix de l'action appliqué au 1^{er} avril 2006 (A)	217,85 €	54,46 €
Actif net consolidé de Groupama S.A. au 31 décembre 2005 selon le référentiel IFRS	4 386 909 k€	4 386 909 k€
• Déduction de l'écart d'acquisition net des actions GAN S.A. au 31 décembre 2005 en normes IFRS	- 813 330 k€	- 813 330 k€
Actif net consolidé en normes IFRS de Groupama S.A. au 31 décembre 2005, corrigé de l'écart d'acquisition des actions GAN S.A. (B)	3 573 579 k€	3 573 579 k€
Actif net consolidé de Groupama S.A. au 30 juin 2006 selon le référentiel IFRS	4 206 907 k€	4 206 907 k€
• Déduction de l'écart d'acquisition net des actions Groupama S.A. au 30 juin 2006 en normes IFRS	- 813 340 k€	- 813 340 k€
Actif net consolidé en normes IFRS de Groupama S.A. au 30 juin 2006, corrigé de l'écart d'acquisition des actions Groupama S.A. (C)	3 393 567 k€	3 393 567 k€
Prix de rachat des actions applicable à compter du 1^{er} octobre 2006 : (A) x (C) / (B)	206,88 €	51,72 €

* L'Assemblée générale de Groupama S.A. du 29 juin 2006 a décidé que le nombre d'actions soit multiplié par quatre. Le prix de l'action de référence au 1^{er} avril a été divisé par quatre.

Comme il est indiqué plus haut, l'Assemblée générale de Groupama S.A. a décidé la division du nominal de l'action Groupama S.A. par quatre.

Le tableau ci-dessus présente l'évolution du prix de rachat de l'action avant et après division du nominal. Après division du nominal, le prix de

l'action de référence a été divisé par quatre, le nombre d'actions détenues par chaque actionnaire ayant été, quant à lui, multiplié par quatre.

Ainsi, au global, cette opération est totalement neutre pour les actionnaires de Groupama S.A.



Évolution du prix de rachat de l'action : - 5 %

Comme indiqué l'an dernier et comme cela avait déjà été constaté à l'occasion des deux arrêts de comptes précédents, le passage aux normes IFRS se traduit par une augmentation de la volatilité du prix de rachat, du fait de la prise en compte d'une quote-part des plus-values latentes sur placements dans l'évolution de l'actif net consolidé. L'évolution du prix de rachat de l'action Groupama S.A. avait bénéficié, tant au 30 juin qu'au 31 décembre 2005, de la tendance très favorable des marchés financiers et boursiers. Par contre, le premier semestre 2006 a été marqué notamment par une remontée des taux d'intérêt à long terme, d'environ 0,8 %, qui a entraîné un repli des plus-values latentes obligataires.

Cette diminution des plus-values latentes est partiellement compensée par le bénéfice réalisé au titre du premier semestre 2006.

Prix de rachat de l'action retenu : 51,72 euros

La valeur de rachat découlant de l'application de la méthode de l'actif net réévalué au 31 décembre 2005 (29,99 euros) demeurant inférieure à la valeur résultant de l'application de l'engagement de liquidité (51,72 euros), c'est cette dernière valeur qui s'appliquera à compter du 1^{er} octobre 2006, et ce, jusqu'au 28 février 2007.

S'agissant des porteurs de parts des FCPE Actionnariat Salariés et Actionnariat Mandataires, la valeur liquidative de chacun des fonds n'a pas été divisée par quatre et enregistrera également une baisse de 5 %.

Contacts

Pour toute demande de rachat, tout renseignement, changement d'adresse, etc., veuillez contacter :

Pour les formules "Comptant" et "Crédit 3 versements" SERVICE GESTION DE L'ACTIONNARIAT

Secrétariat général – Direction juridique

8-10 rue d'Astorg – 75008 PARIS

N° vert : 0 800 08 16 08 (gratuit) – Ligne directe : 01 44 56 35 18

Fax : 01 44 56 32 99 – E-mail : geraldine.piteux@groupama.com

Pour les formules "Abondement" et "Contribution" GROUPAMA ÉPARGNE SALARIALE

4-6, avenue d'Alsace – 92033 Paris-la-Défense Cedex

Tél. : 01 44 56 58 35 – Fax : 01 70 96 71 37

E-mail : fcpe@groupama-es.fr

GROUPAMA S.A.

ENTREPRISE RÉGIE PAR LE CODE DES ASSURANCES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1 186 513 186 EUROS

SIÈGE SOCIAL : 8-10, RUE D'ASTORG – 75008 PARIS

343 115 135 RCS PARIS